PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi
du travail et des solidarités

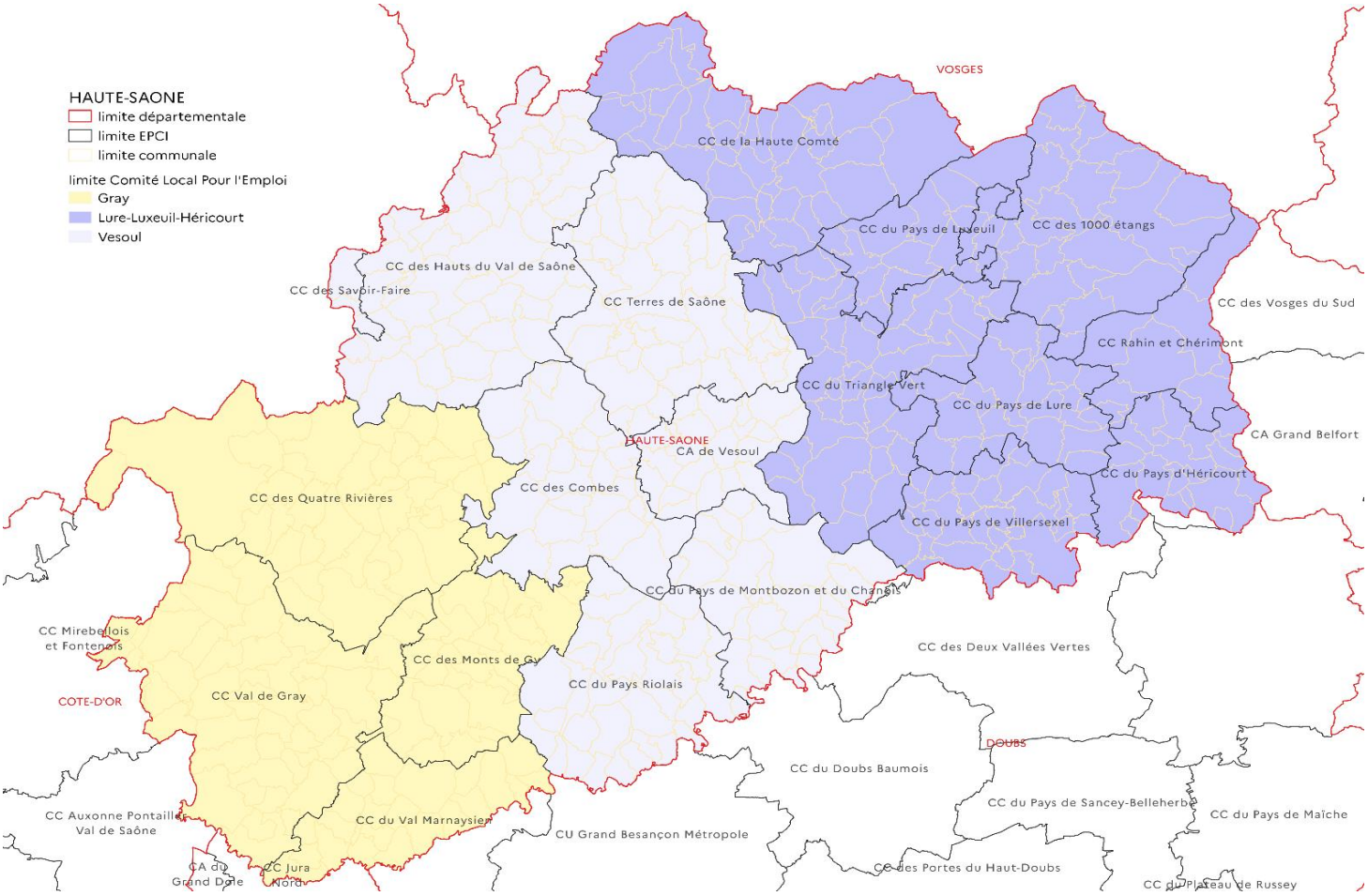
Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE) de la Haute-Saône

3ème trimestre 2026

La loi pour le plein emploi a instauré **une nouvelle gouvernance du réseau pour l'emploi**, aux niveaux **national**, **régional**, **départemental** et **local**. Cette gouvernance rénovée a pour vocation d'assurer la coordination, coopération et co-construction entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion. Les comités locaux pour l'emploi (CLPE) définissent les **stratégies locales de l'emploi et les traduisent de manière opérationnelle**. Ils organisent des **partenariats** au regard des **projets territoriaux**, en lien avec l'ensemble des collectivités territoriales et notamment les communes et intercommunalités. Le préfet de département arrête les limites géographiques des comités locaux institués au sein du département en fonction des caractéristiques de chaque territoire, en concertation avec le président du conseil régional et le président du conseil départemental.

Dans la Haute-Saône, la composition des CLPE est la suivante :



Directeur de la publication : Simon-Pierre Eury
Conception et réalisation : Service Études Statistiques Évaluation (SESE)
Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) de Bourgogne-Franche-Comté
5 place Jean Cornet - 25041 Besançon Cedex
www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr
Pour toute demande d'information : dreets-bfc.statistiques@dreets.gouv.fr

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Gray

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

données brutes	T3 2026	Gray Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	**1 640**	**100 %**	**+3,1**
<25 ans	280	17 %	-15,2
25-49 ans	910	55 %	**+12,3**
50 ans et +	450	27 %	+0,0
Hommes	840	51 %	**+10,5**
Femmes	800	49 %	-3,6
Catégories ABC	**3 140**	**100 %**	**-1,9**
<25 ans	510	16 %	-8,9
25-49 ans	1 730	55 %	**+0,6**
50 ans et +	910	29 %	**-1,1**
Hommes	1 470	47 %	**+0,0**
Femmes	1 670	53 %	-3,5
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	1 510	48 %	**+4,1**
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	**160**		**-11,1**
Catégorie E	**160**		**+6,7**
Catégorie F	**210**		/
Catégorie G	**80**		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Au 3e trimestre 2026

1 640 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 3,1 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une baisse de 1,9 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 16 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre baisse de 8,9 % par rapport à l'année dernière.

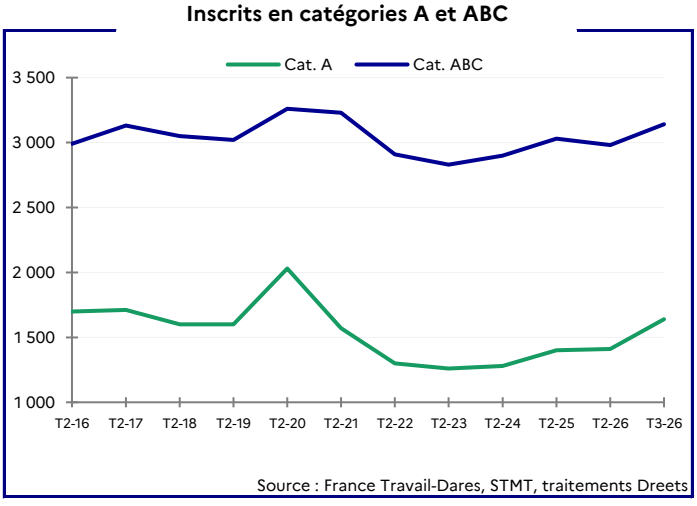
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 55 % du total. Leur nombre croît de 0,6 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 29 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 1,1 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Les DELD forment 48 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 4,1 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

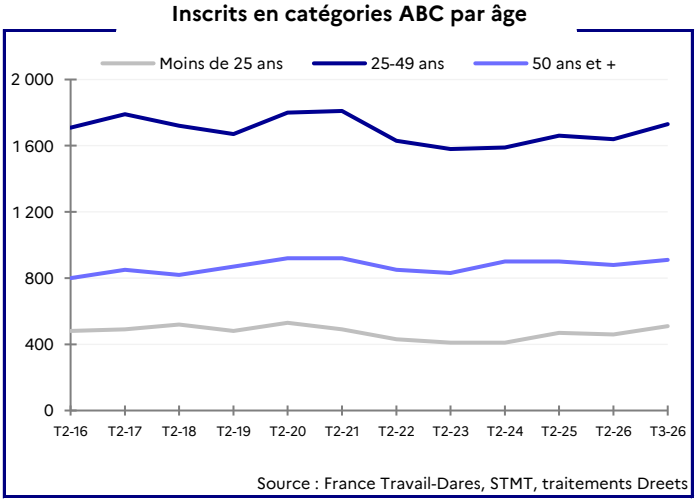
Au sein des deux catégories nouvellement créées, 210 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 80 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Inscrits en catégories ABC par âge



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus : Les inscrits à France Travail | DARES

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Gray

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)
Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo, Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de l'établissement employeur

	Gray T2 2026	Gray Cumul 2026	Gray Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-69,2
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	55	113	+13,0
CEJ*	85	187	+167,1
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 2T2026)	11	27	+42,2

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

Quelques définitions

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.
PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie
CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Gray		T2 2026	T2 2025	T2 2024
Equivalent emplois à temps plein		**530**	510	470
dont	Agriculture	**0**	0	0
	Industrie	**400**	370	290
	Construction	**40**	40	60
	Commerce	**30**	40	20
	Services	**60**	60	100

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Métallurgie et fab. de produits métalliques	140
Fab. de machines et équipements	110
Fab. d'équipements électriques	40
Fab. de matériels de transport	40
Construction	40

Guide de lecture :

Au 2e trimestre, en moyenne :
Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 530 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 400 emplois (ETP), représentant environ 75 % du total. Ce nombre augmente de 8 % en un an. Le secteur des services suit avec 60 emplois (ETP), soit environ 11 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur est stable sur un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : métallurgie et fabrication de produits métalliques à l exception des machines et des équipements (environ 140 ETP), fabrication de machines et équipements n.c.a (environ 110 ETP).

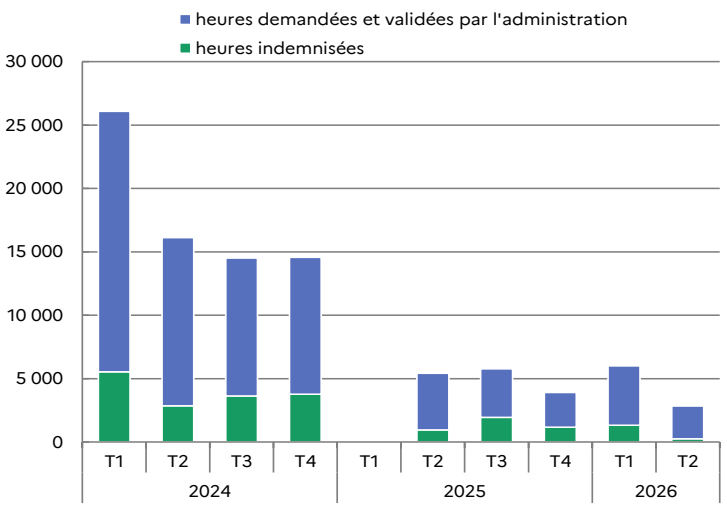
Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 22/10/2026

Gray	T2 2026	T2 2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	**s**	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	**s**	12
Heures indemnisées	**262**	964
Taux de consommation	**9,2**	17,8

s : secret statistique
Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026, en moyenne par mois :

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 262 heures. Les établissements ont consommé 9,2 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Gray

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

Gray		T2 2026	T2 2025
Embauches		**1 861**	**1 978**
Contrats signés			
dont	CDD	1 635	1 732
	CDI	226	246
	Evol. CDD	-5,6 %	+6,5 %
	Evol. CDI	-8,1 %	-10,5 %
Départs		**1 829**	**1 895**
Fins de CDD		1 474	1 511
	dont CDD <1 mois	90 %	90 %
Ruptures de contrat		355	384
	démissions	142	164
	lic. économiques	6	1
	fins période d'essai	48	65
	retraite	35	18
	rupture conventionnelle	26	46
	lic. non économiques	87	74
	autres	11	16

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

1 861 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 117 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 12 % des recrutements contre 12 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

1 474 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 90 % duraient moins d'un mois (90 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

355 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 29 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 40 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 10 % des ruptures, les licenciements économiques 7 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
492	**418**
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
26 %	23 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
12 %	85 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
657	**719**
Part des seniors dans les embauches	Part des seniors dans les départs
35 %	39 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
2 %	95 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 26 % des embauches et 23 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 12 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 85 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

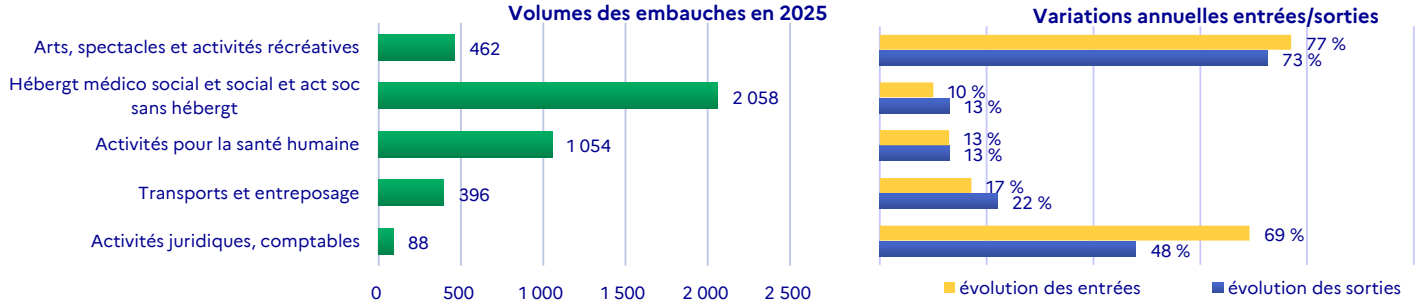
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "arts, spectacles et activités récréatives" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 77 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 72,6 %.

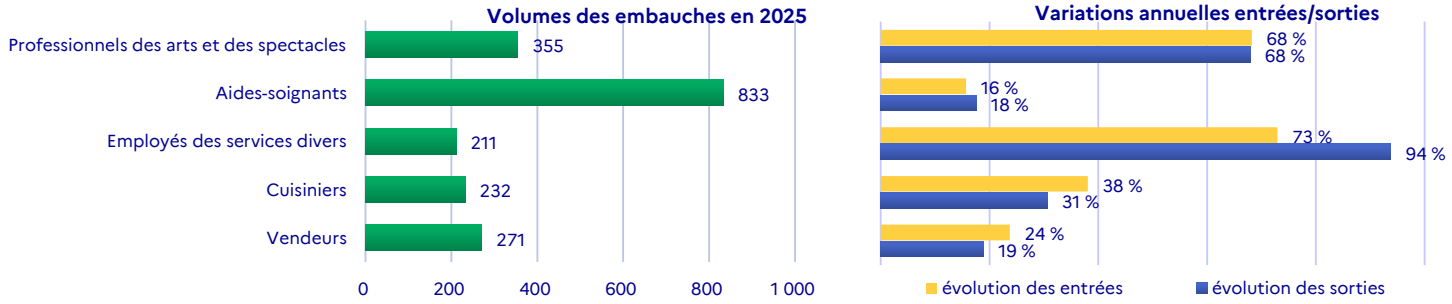


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "professionnels des arts et des spectacles" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 68,2 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 67,9 %.



PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Gray

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

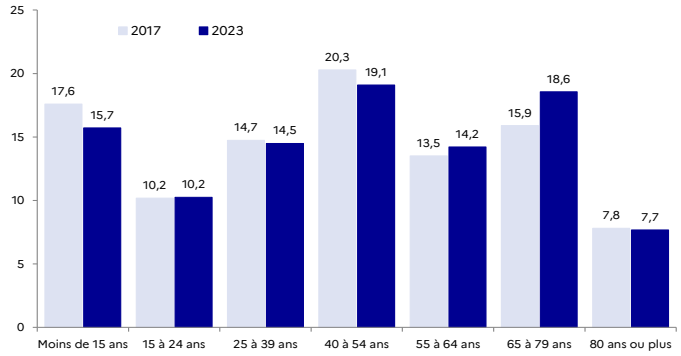
Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017 En valeur	Evol. 2023/2017 En %
Gray	**43 427**	**42 873**	**-554**	**-1,3**
Haute-Saône	236 659	233 185	-3 474	-1,5
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

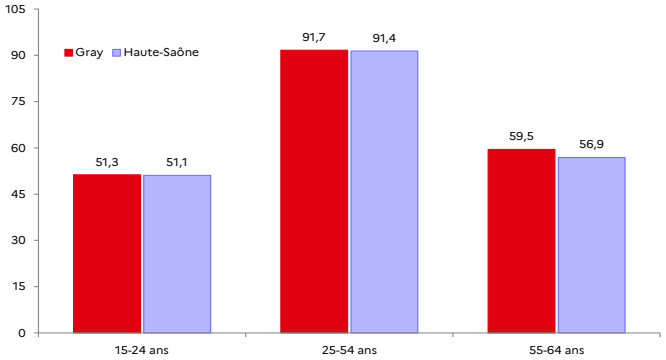
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans 2017	Actifs de 15 à 64 ans 2023	Actifs de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2023	Femmes actives de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2023	Actifs de 15 à 64 ans en emploi Evol. 2023/2017
Gray	**19 029**	**19 075**	**+0,2**	**8 972**	**9 069**	**+1,1**	**16 823**	**17 437**	**+3,6**
Haute-Saône	105 935	104 930	**-0,9**	50 617	50 171	**-0,9**	92 555	94 558	**+2,2**
Région BFC	1 262 416	1 267 559	**+0,4**	609 233	610 960	**+0,3**	1 104 152	1 137 841	**+3,1**

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal. Nbre établs	Moins de 10 sal. Nbre sal.	10 à 49 sal. Nbre établs	10 à 49 sal. Nbre sal.	50 à 249 sal. Nbre établs	50 à 249 sal. Nbre sal.	250 sal. et plus Nbre établs	250 sal. et plus Nbre sal.	Total Nbre établs	Total Nbre sal.
Gray	**678**	**2 059**	**135**	**2 712**	**26**	**2 673**	**2**	**673**	**841**	**8 118**
Haute-Saône	3 672	10 922	788	15 803	149	14 185	15	6 399	4 624	47 309
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

Gray	Effectifs salariés 2025	Effectifs salariés 2024	Evol. (en %)	Poids du secteur 2025 (en %)	Poids du secteur 2024 (en %)
Commerce, réparation automobile	1 125	1 136	-1,0	13,9	13,9
Métallurgie et fab. de produits métalliques	1 067	1 065	+0,2	13,1	13,1
Hébergt médico social et social et act soc sans hébergt	989	1 011	-2,2	12,2	12,4
Construction	783	771	+1,6	9,6	9,5
Transports et entreposage	702	732	-4,1	8,6	9,0
Fab. de machines et équipements	502	515	-2,5	6,2	6,3
Ind. agro-alimentaires	405	399	+1,5	5,0	4,9
Intérim	314	258	+21,6	3,9	3,2
Hébergement et restauration	279	271	+3,0	3,4	3,3
Activités pour la santé humaine	273	268	+1,9	3,4	3,3
Fab. d équipements électriques	261	273	-4,4	3,2	3,3
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	232	231	+0,4	2,9	2,8
Toutes activités	**8 118**	**8 156**	**-0,5**	**100,0**	**100,0**

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Lure-Luxeuil-Héricourt

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

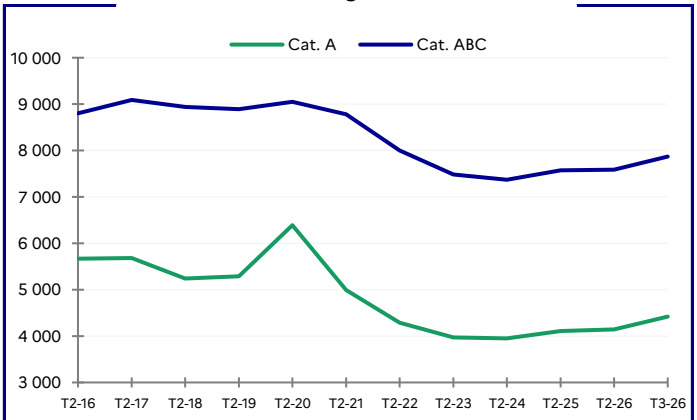
données brutes	Lure-Luxeuil-Héricourt T3 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	**4 420**	**100 %**	**+1,6**
<25 ans	750	17 %	+0,0
25-49 ans	2 360	53 %	**+2,6**
50 ans et +	1 300	29 %	+0,0
Hommes	2 350	53 %	**+5,4**
Femmes	2 070	47 %	-1,9
Catégories ABC	**7 870**	**100 %**	**+0,6**
<25 ans	1 220	16 %	**+0,8**
25-49 ans	4 370	56 %	**+1,2**
50 ans et +	2 280	29 %	+0,0
Hommes	3 850	49 %	**+2,9**
Femmes	4 020	51 %	-1,5
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	3 880	49 %	**+6,9**
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	**390**		**-4,9**
Catégorie E	**620**		**-3,1**
Catégorie F	**860**		/
Catégorie G	**280**		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Au 3e trimestre 2026

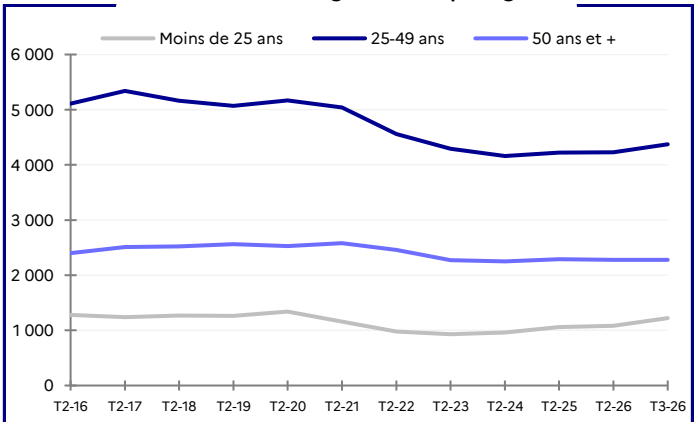
4 420 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 1,6 % sur un an.
En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 0,6 % par rapport au même trimestre de l'an passé.
Les inscrits de moins de 25 ans représentent 16 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 0,8 % par rapport à l'année dernière.
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 56 % du total. Leur nombre croît de 1,2 % par rapport au même trimestre de l'an passé.
Les seniors (50 ans ou plus) représentent 29 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre est stable sur un an.
Les DELD forment 49 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 6,9 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.
Au sein des deux catégories nouvellement créées, 860 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 280 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Inscrits en catégories ABC par âge



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.
Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.
Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.
Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.
France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).
Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).
Cat. F : personne en accompagnement social.
Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus : Les inscrits à France Travail | DARES

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Lure-Luxeuil-Héricourt

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo, Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de l'établissement employeur

	Lure-Luxeuil-Héricourt		
	T2 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	8	-75,0
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	142	319	+59,5
CEJ*	22	66	-64,9
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 2T2026)	12	54	+12,8

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

Quelques définitions

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Lure-Luxeuil-Héricourt		T2 2026	T2 2025	T2 2024
Equivalent emplois à temps plein		**1 130**	950	900
dont	Agriculture	**0**	0	0
	Industrie	**790**	610	550
	Construction	**50**	50	70
	Commerce	**90**	90	80
	Services	**200**	200	200

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Métallurgie et fab. de produits métalliques	310
Fab. de matériels de transport	130
Act. de serv. adm. et de soutien	130
Commerce, réparation automobile	90
Travail du bois, ind. du papier et imprimerie	80

Guide de lecture :

Au 2e trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 1 130 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 790 emplois (ETP), représentant environ 70 % du total. Ce nombre augmente de 30 % en un an. Le secteur des services suit avec 200 emplois (ETP), soit environ 18 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur est stable sur un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : métallurgie et fabrication de produits métalliques à l exception des machines et des équipements (environ 310 ETP), fabrication de matériels de transport (environ 130 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

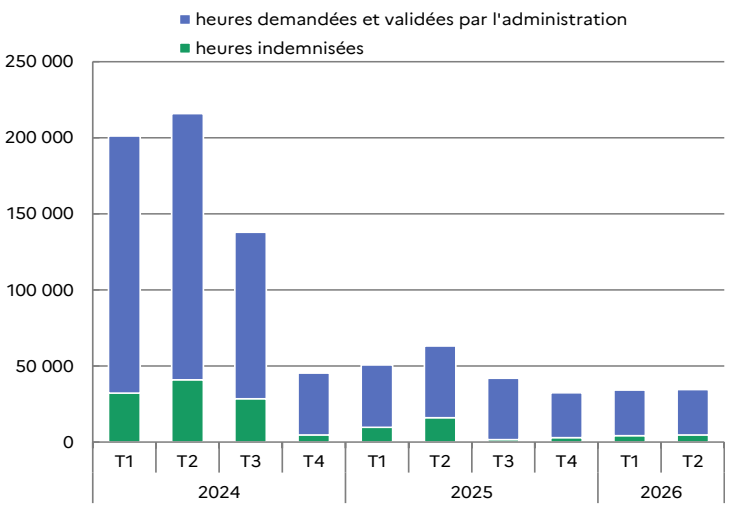
Source: DGEFP, données provisoires au 22/10/2026

Lure-Luxeuil-Héricourt	T2 2026	T2 2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	**s**	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	**31**	237
Heures indemnisées	**4 690**	16 086
Taux de consommation	**13,6**	25,4

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026, en moyenne par mois :

31 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 4 690 heures. Les établissements ont consommé 13,6 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Lure-Luxeuil-Héricourt

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

Lure-Luxeuil-Héricourt		T2 2026	T2 2025
Embauches		**3 295**	**3 298**
Contrats signés			
dont	CDD	2 705	2 703
	CDI	590	595
	Evol. CDD	+0,1 %	+7,6 %
	Evol. CDI	-0,8 %	-7,6 %
Départs		**3 210**	**3 190**
Fins de CDD		2 248	2 318
	dont CDD <1 mois	84 %	85 %
Ruptures de contrat		962	872
	démissions	356	315
	lic. économiques	14	14
	fins période d'essai	179	138
	retraite	89	75
	rupture conventionnelle	97	101
	lic. non économiques	199	193
	autres	28	36

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

3 295 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 3 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 18 % des recrutements contre 18 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

2 248 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 84 % duraient moins d'un mois (85 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

962 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 90 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 37 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 9 % des ruptures, les licenciements économiques 10 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
1 033	**898**
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
31 %	28 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
15 %	82 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
707	**826**
Part des seniors dans les embauches	Part des seniors dans les départs
21 %	26 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
7 %	87 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 31 % des embauches et 28 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 15 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 82 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

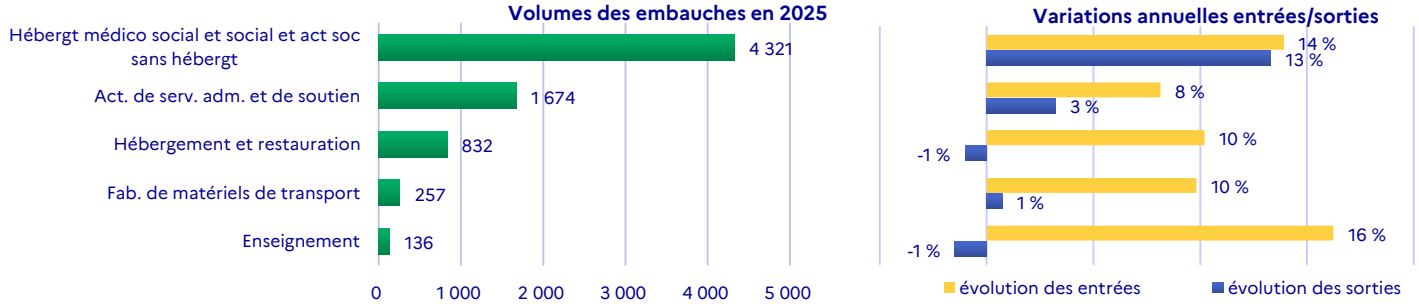
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 13,9 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 13,3 %.

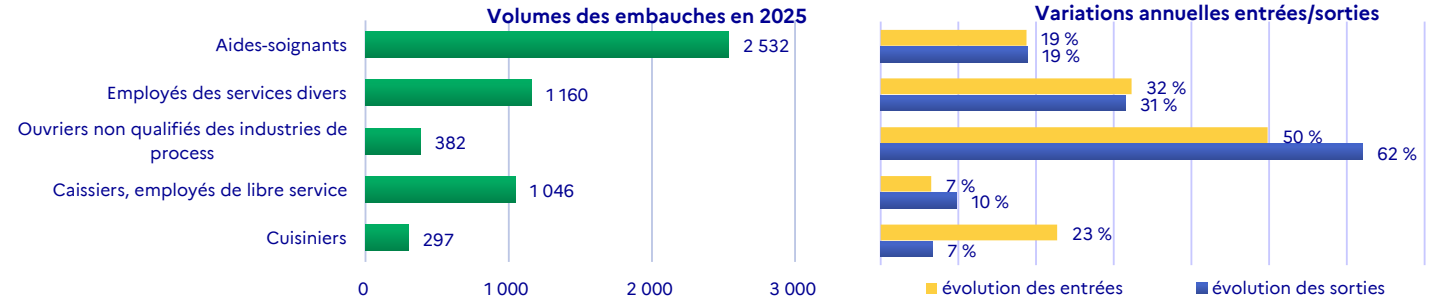


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "aides-soignants" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 18,8 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 18,9 %.



PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Lure-Luxeuil-Héricourt

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

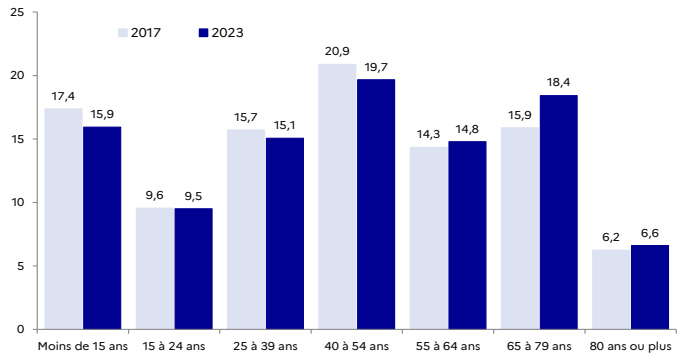
Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017 En valeur	Evol. 2023/2017 En %
Lure-Luxeuil-Héricourt	**111 736**	**109 157**	**-2 579**	**-2,3**
Haute-Saône	236 659	233 185	-3 474	-1,5
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

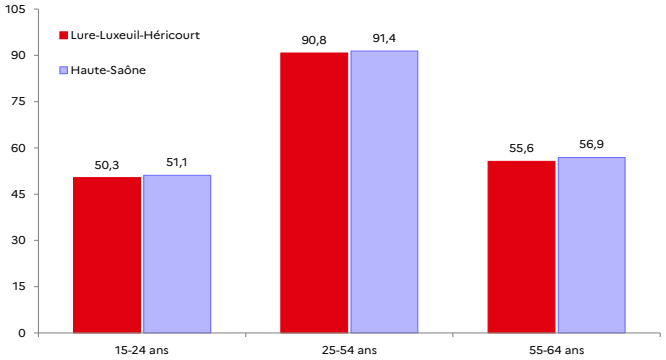
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans 2017	Actifs de 15 à 64 ans 2023	Actifs de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2023	Femmes actives de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2023	Actifs de 15 à 64 ans en emploi Evol. 2023/2017
Lure-Luxeuil-Héricourt	**49 721**	**48 612**	**-2,2**	**23 559**	**22 963**	**-2,5**	**42 896**	**43 432**	**+1,3**
Haute-Saône	105 935	104 930	**-0,9**	50 617	50 171	**-0,9**	92 555	94 558	**+2,2**
Région BFC	1 262 416	1 267 559	**+0,4**	609 233	610 960	**+0,3**	1 104 152	1 137 841	**+3,1**

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal. Nbre établs	Moins de 10 sal. Nbre sal.	10 à 49 sal. Nbre établs	10 à 49 sal. Nbre sal.	50 à 249 sal. Nbre établs	50 à 249 sal. Nbre sal.	250 sal. et plus Nbre établs	250 sal. et plus Nbre sal.	Total Nbre établs	Total Nbre sal.
Lure-Luxeuil-Héricourt	**1 486**	**4 442**	**319**	**6 238**	**61**	**5 058**	**9**	**3 078**	**1 875**	**18 816**
Haute-Saône	3 672	10 922	788	15 803	149	14 185	15	6 399	4 624	47 309
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

Lure-Luxeuil-Héricourt	Effectifs salariés 2025	Effectifs salariés 2024	Evol. (en %)	Poids du secteur 2025 (en %)	Poids du secteur 2024 (en %)
Commerce, réparation automobile	3 261	3 343	-2,5	17,3	17,8
Métallurgie et fab. de produits métalliques	1 668	1 667	+0,1	8,9	8,9
Hébergt médico social et social et act soc sans hébergt	1 592	1 540	+3,4	8,5	8,2
Construction	1 353	1 320	+2,5	7,2	7,0
Ind. agro-alimentaires	1 051	1 070	-1,8	5,6	5,7
Transports et entreposage	1 003	1 046	-4,1	5,3	5,6
Activités pour la santé humaine	948	996	-4,8	5,0	5,3
Rép. et inst. de machines et équip.	811	817	-0,7	4,3	4,3
Industrie pharmaceutique	723	698	+3,6	3,8	3,7
Hébergement et restauration	721	678	+6,3	3,8	3,6
Activités juridiques, comptables	616	629	-2,1	3,3	3,3
Fab. de matériels de transport	608	604	+0,7	3,2	3,2
Toutes activités	**18 816**	**18 785**	**+0,2**	**100,0**	**100,0**

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Vesoul

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

données brutes	T3 2026	Vesoul Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	**3 170**	**100 %**	**+6,7**
<25 ans	580	18 %	**+7,4**
25-49 ans	1 800	57 %	**+7,1**
50 ans et +	790	25 %	+5,3
Hommes	1 670	53 %	+5,0
Femmes	1 500	47 %	**+8,7**
Catégories ABC	**5 650**	**100 %**	**+0,7**
<25 ans	920	16 %	**+3,4**
25-49 ans	3 260	58 %	-0,6
50 ans et +	1 470	26 %	**+2,1**
Hommes	2 840	50 %	**+1,4**
Femmes	2 810	50 %	+0,0
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	2 590	46 %	**+9,3**
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	**350**		**-7,9**
Catégorie E	**430**		**+34,4**
Catégorie F	**750**		/
Catégorie G	**150**		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Au 3e trimestre 2026

3 170 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 6,7 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 0,7 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 16 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 3,4 % par rapport à l'année dernière.

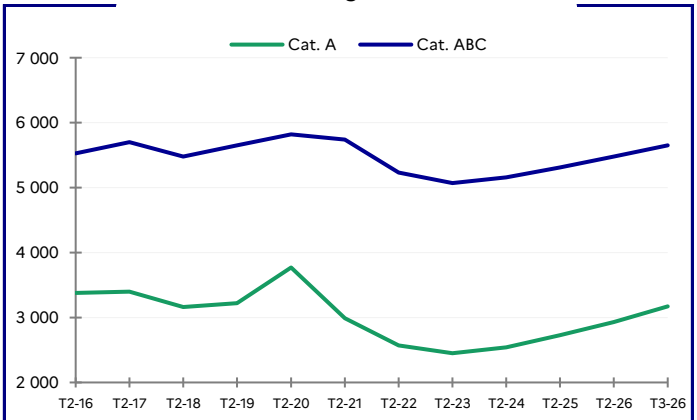
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 58 % du total. Leur nombre baisse de 0,6 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 26 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre croît de 2,1 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Les DELD forment 46 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 9,3 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

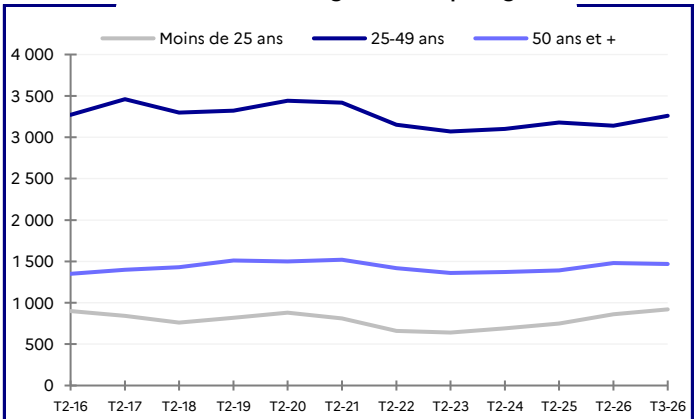
Au sein des deux catégories nouvellement créées, 750 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 150 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Inscrits en catégories ABC par âge



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus : Les inscrits à France Travail | DARES

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Vesoul

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)
Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo, Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de l'établissement employeur

	Vesoul T2 2026	Vesoul Cumul 2026	Vesoul Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-80,0
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	107	245	+64,4
CEJ*	79	158	-9,2
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 2T2026)	22	69	-8,2

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

Quelques définitions

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.
PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie
CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Vesoul		T2 2026	T2 2025	T2 2024
Equivalent emplois à temps plein		**1 280**	1 370	1 390
dont	Agriculture	**0**	0	0
	Industrie	**840**	860	900
	Construction	**30**	30	30
	Commerce	**150**	140	120
	Services	**260**	340	340

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Fab. de matériels de transport	520
Commerce, réparation automobile	150
Act. de serv. adm. et de soutien	150
Fab. de machines et équipements	110
Métallurgie et fab. de produits métalliques	70

Guide de lecture :

Au 2e trimestre, en moyenne :
Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 1 280 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 840 emplois (ETP), représentant environ 66 % du total. Ce nombre diminue de 2 % en un an. Le secteur des services suit avec 260 emplois (ETP), soit environ 20 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur diminue de 24 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : fabrication de matériels de transport (environ 520 ETP), commerce, réparation d'automobile et motocycles (environ 150 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 22/10/2026

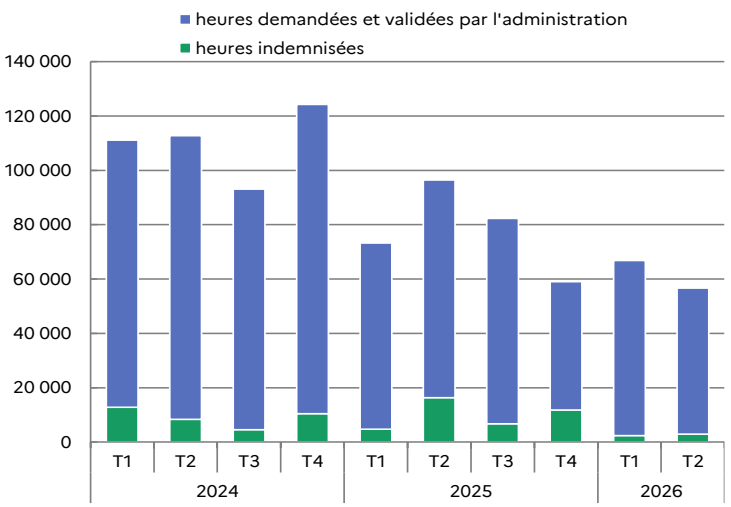
Vesoul	T2 2026	T2 2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	**s**	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	**38**	269
Heures indemnisées	**2 931**	16 334
Taux de consommation	**5,2**	16,9

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026, en moyenne par mois :
38 salariés ont été placés au chômage partiel.
Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 2 931 heures. Les établissements ont consommé 5,2 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Vesoul

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

		T2 2026	T2 2025
Vesoul			
Embauches		**6 070**	**5 220**
Contrats signés			
dont	CDD	5 418	4 559
	CDI	652	661
	Evol. CDD	+18,8 %	+19,1 %
	Evol. CDI	-1,4 %	-20,4 %
Départs		**6 137**	**5 196**
Fins de CDD		5 141	4 296
	dont CDD <1 mois	88 %	87 %
Ruptures de contrat		996	900
	démissions	366	355
	lic. économiques	10	8
	fins période d'essai	187	133
	retraite	87	80
	rupture conventionnelle	89	106
	lic. non économiques	216	185
	autres	41	33

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

6 070 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 850 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 11 % des recrutements contre 13 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

5 141 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 88 % duraient moins d'un mois (87 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

996 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 96 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 37 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 9 % des ruptures, les licenciements économiques 9 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
1 631	**1 464**
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
27 %	24 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
11 %	84 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
1 468	**1 620**
Part des seniors dans les embauches	Part des seniors dans les départs
24 %	26 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
3 %	92 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 27 % des embauches et 24 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 11 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 84 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

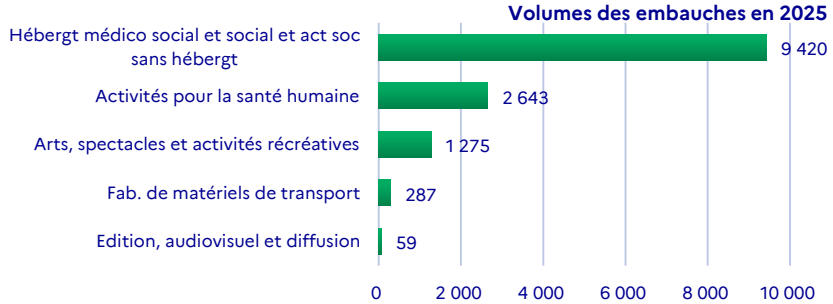
Source : Dares, MMO

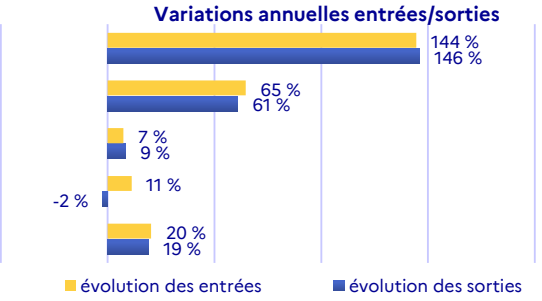
Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 144,5 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 146 %.



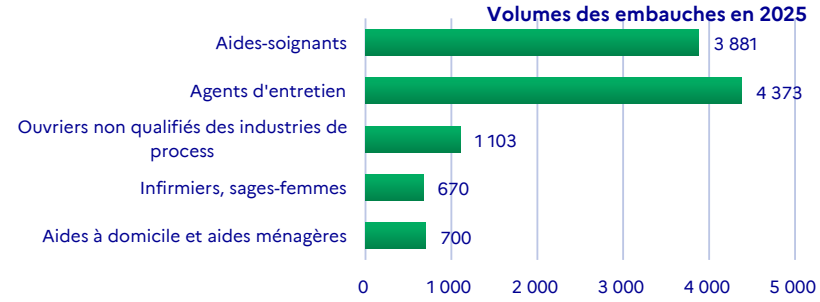


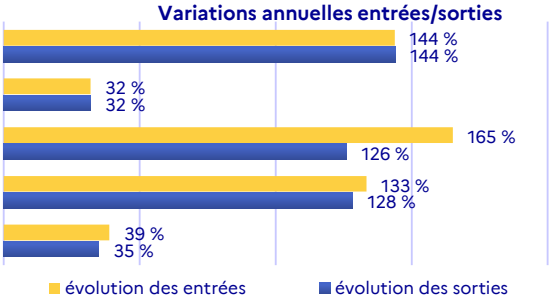
Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "aides-soignants" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 143,8 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 144 %.





PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Vesoul

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

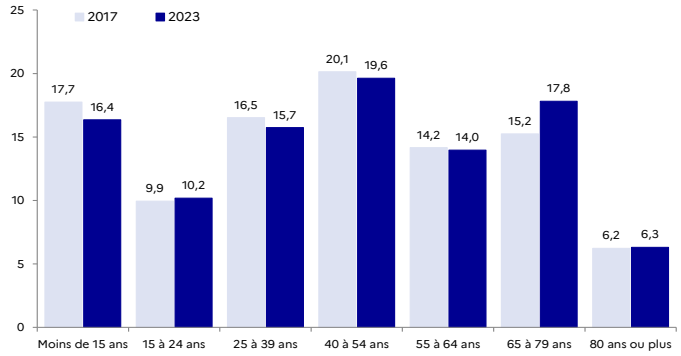
Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017 En valeur	Evol. 2023/2017 En %
Vesoul	**81 496**	**81 155**	**-341**	**-0,4**
Haute-Saône	236 659	233 185	-3 474	-1,5
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

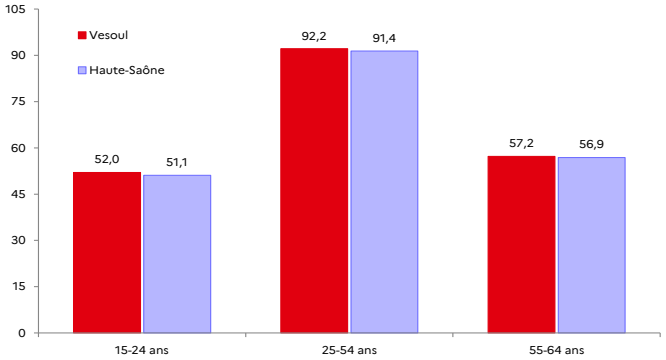
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans 2017	Actifs de 15 à 64 ans 2023	Actifs de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2023	Femmes actives de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2023	Actifs de 15 à 64 ans en emploi Evol. 2023/2017
Vesoul	**37 185**	**37 243**	**+0,2**	**18 086**	**18 139**	**+0,3**	**32 837**	**33 689**	**+2,6**
Haute-Saône	105 935	104 930	**-0,9**	50 617	50 171	**-0,9**	92 555	94 558	**+2,2**
Région BFC	1 262 416	1 267 559	**+0,4**	609 233	610 960	**+0,3**	1 104 152	1 137 841	**+3,1**

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal. Nbre établs	Moins de 10 sal. Nbre sal.	10 à 49 sal. Nbre établs	10 à 49 sal. Nbre sal.	50 à 249 sal. Nbre établs	50 à 249 sal. Nbre sal.	250 sal. et plus Nbre établs	250 sal. et plus Nbre sal.	Total Nbre établs	Total Nbre sal.
Vesoul	**1 508**	**4 421**	**334**	**6 853**	**62**	**6 454**	**4**	**2 648**	**1 908**	**20 376**
Haute-Saône	3 672	10 922	788	15 803	149	14 185	15	6 399	4 624	47 309
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

Vesoul	Effectifs salariés 2025	Effectifs salariés 2024	Evol. (en %)	Poids du secteur 2025 (en %)	Poids du secteur 2024 (en %)
Commerce, réparation automobile	3 602	3 575	+0,8	17,7	17,4
Hébergt médico social et social et act soc sans hébergt	2 263	2 288	-1,1	11,1	11,1
Fab. de matériels de transport	1 821	1 844	-1,2	8,9	9,0
Activités pour la santé humaine	1 471	1 477	-0,4	7,2	7,2
Construction	1 362	1 371	-0,7	6,7	6,7
Intérim	1 213	1 102	+10,0	6,0	5,4
Autres activités de services	1 051	960	+9,5	5,2	4,7
Transports et entreposage	1 017	1 001	+1,6	5,0	4,9
Métallurgie et fab. de produits métalliques	805	827	-2,7	4,0	4,0
Hébergement et restauration	773	824	-6,2	3,8	4,0
Activités juridiques, comptables	581	613	-5,2	2,9	3,0
Activ. financières et d assurance	548	542	+1,1	2,7	2,6
Toutes activités	**20 376**	**20 589**	**-1,0**	**100,0**	**100,0**

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi
du travail et des solidarités

Principaux indicateurs

CLPE de Haute-Saône

	Gray	Lure-Luxeuil-Héricourt	Vesoul	Haute-Saône	BFC
Inscrits à France Travail au 3ème Trim. 2026 (en données brutes)					
Catégorie A	**1 640**	**4 420**	**3 170**	**9 230**	**112 259**
Evol. annuelle (en %)	+3,1	+1,6	+6,7	+3,7	+1,7
Catégories ABC	**3 140**	**7 870**	**5 650**	**16 660**	**209 316**
Evol. annuelle (en %)	-1,9	+0,6	+0,7	+0,2	+1,1
Inscrits depuis 1 an ou plus	1 510	3 880	2 590	7 980	98 059
Catégorie D	160	390	350	900	10 458
Catégorie E	160	620	430	1 210	13 139
Catégorie F	210	860	750	1 810	25 166
Catégorie G	80	280	150	510	10 888
Entrées dans les dispositifs au 2ème Trim. 2026					
PEC		s	s	s	12
Cumul 2026	s	8	s	15	95
PACEA	55	142	107	304	2 506
Cumul 2026	113	319	245	677	5 948
CEJ*	85	22	79	186	1 627
Cumul 2026	187	66	158	411	3 683
Apprentissage (secteur privé)	11	12	22	45	976
Cumul 2026	27	54	69	150	2 338
Recours à l'intérim au 2ème Trim. 2026					
Equivalent emplois à temps plein	530	1 130	1 280	2 940	32 310
Evol. (en %) sur 1 an	+3,9	+18,9	-6,6	+3,9	-1,2
Recours à l'activité partielle au 2ème Trim. 2026					
Heures indemnisées	262	4 690	2 931	7 882	174 155
Evol. (en nbre) sur 1 an	-703	-11 396	-13 403	-25 502	-89 378
Embauches et départs au 2ème Trim. 2026					
Embauches	1 861	3 295	6 070	11 226	197 028
Evol. (en %) sur 1 an	-5,9	-0,1	+16,3	+7,0	+4,2
Départs	1 829	3 210	6 137	11 176	196 621
Evol. (en %) sur 1 an	-3,5	+0,6	+18,1	+8,7	+7,2
Démographie - Population active (RP 2023)					
Population totale	42 873	109 157	81 155	233 185	2 802 670
Evol. 2023/2017	-1,3	-2,3	-0,4	-1,5	-0,3
Actifs de 15 à 64 ans	19 075	48 612	37 243	104 930	1 267 559
Evol. 2023/2017	+0,2	-2,2	+0,2	-0,9	+0,4
Actifs en emploi de 15 à 64 ans	17 437	43 432	33 689	94 558	1 137 841
Evol. 2023/2017	+3,6	+1,3	+2,6	+2,2	+3,1
Structure de l'emploi salarié total fin 2024					
Source : Insee-Flores					
Nombre de salariés	11 176	23 843	30 315	65 334	968 122
Part (en %) dans :					
Agriculture	**3,3**	**1,7**	**1,6**	**2,0**	**2,0**
Secteur public	**20,5**	**18,7**	**28,8**	**23,7**	**25,6**
Secteur privé (hors agriculture) :	**76,1**	**79,6**	**69,6**	**74,3**	**72,4**
Industrie	24,8	30,6	17,2	11,6	17,4
Construction	6,6	5,4	4,4	5,1	5,5
Commerce	13,0	14,4	12,1	13,1	13,3
Services marchands	17,9	16,6	20,0	30,2	24,8
Services non marchands	13,8	12,5	15,9	14,3	11,3

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.